



BALADE URBAINE CLIMAT



	Air
	Biodiversité
	Chaleur (forte)
	Déchets
	Eaux
	Économie circulaire
	Économie d'énergie
	Espace public - Aménagement
	Mobilité
	Rénovation thermique
	Social
	Végétalisation

Le parcours	4
Square calme et ombragé	6
Rénovation thermique	8
Le plus petit jardin de Paris	9
Jardinnet	10
Place ombragée	12
Îlot de fraîcheur	13
Piscine	14
Lieu de culte	15
Allée arborée et végétalisée	16
Îlots de chaleur urbain	18
Éco-rénovons Paris	20
Projets en cours	22



En 2018, le Conseil de Paris adoptait le 3^e opus du Plan Climat de Paris. Ce document dessinait une vision à l'horizon 2050, les principales actions par domaines à mener d'ici 2030, ainsi que les plaidoyers à porter au niveau de différentes instances pour mener Paris vers la neutralité carbone et des réponses adaptées aux évolutions climatiques.

En 2022, la Ville de Paris engage la révision¹ du Plan Climat dans un triple objectif : plus vite, plus local, plus juste. Tout en maintenant le cap de la neutralité carbone, d'un territoire 100 % EnR et adapté aux changements climatiques en 2050, cette révision s'inscrit dorénavant dans le triptyque :

- Accélération de l'action
- Territorialisation
- Renforcement du volet social du plan climat

Ouvrant la discussion sur les priorités d'actions des six prochaines années et des besoins pour une action de tou.te.s et à tous les niveaux, des balades urbaines climat sont proposées entre octobre et décembre 2022 afin de donner à voir les réalisations à l'échelle de l'arrondissement, mais aussi d'évoquer les projets et les expérimentations en cours sur le territoire. Ces déambulations permettront de s'exprimer aussi bien sur les îlots de fraîcheur, la rénovation thermique des bâtiments, l'aménagement de la ville et du quartier, la végétalisation de l'espace public et la biodiversité, la préservation de la ressource en eau, la mobilité, les énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air, les déchets et l'économie circulaire, l'agriculture urbaine ou encore l'alimentation durable.

Elles sont généralement composées d'une dizaine d'étapes, réparties sur un parcours de 2 km environ. Réactions, ressentis et propositions seront collectés pour contribuer à la rédaction du Plan Climat 2024-2030.

¹Conformément à l'article L.229-26 du code de l'environnement, les Plans Climat-Air-Energie-Territoriaux (PCAET) des collectivités doivent être réajustés tous les 6 ans.

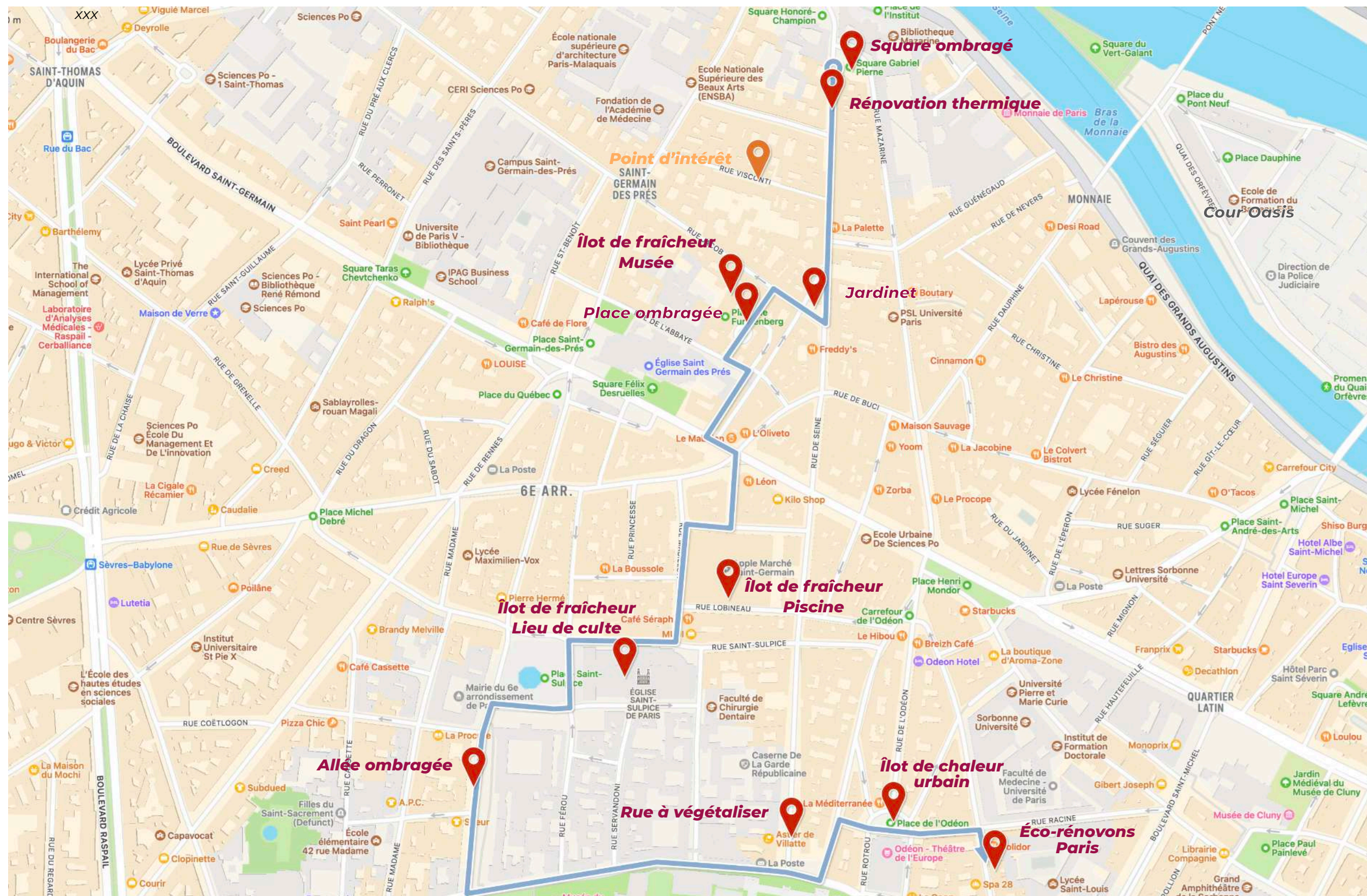
Le parcours

Objectifs

Donner à voir les actions, menées ou projetées, qui s'inscrivent dans le cadre du Plan Climat de Paris et de sa révision. Ces actions concernent à la fois l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique du territoire.

11 étapes +
1 point d'intérêt

Longueur : 2,2 km environ



Square calme et ombragé



Square Gabriel Pierné

D'une superficie d'à peine 650 m², le square Gabriel Pierné est un endroit calme et ombragé.

Quartier Latin oblige, certains bancs sont en forme de livres ouverts. Cela est profondément en accord avec ce lieu propice à la lecture et situé à l'ombre de l'Institut de France.

On peut y admirer la statue en bronze de Marcello Tommasi **Carolina** datant de 1968, ainsi que la fontaine des Carmes de 1830, symbolisant l'abondance et le commerce, se trouvait à l'origine dans l'ancien marché des Carmes (aujourd'hui démoli), place Maubert. Elle a été imaginée par Évariste Fragonard, fils du grand peintre Jean-Honoré Fragonard

Un projet d'activités de jardinage et de Green Art pour les écoliers a été proposé au budget participatif 2022.

Construction 1881



5, rue de Seine

Une visite au printemps s'impose afin d'apprécier la floraison de cerisiers





6 Logements sociaux

17, rue de Seine

Financé, chantier à lancer.

Baisse de la consommation d'énergie primaire attendue
-67%



La rénovation thermique permet d'améliorer le confort d'hiver et d'été, en rendant l'intérieur des logements moins dépendant des températures extérieures. Elle a aussi pour but de faire baisser la facture d'énergie pour les occupants.



Jardin Alice Saunier-Seïté

Superficie 80 m² Date de création 2000

Alice Saunier-Seïté était une universitaire et une femme politique française. Elle a notamment été secrétaire d'État de janvier 1976 à janvier 1978, puis ministre des Universités jusqu'en mai 1981, ainsi que conseillère de Paris.

En 1973, elle est la première femme à devenir recteur d'Académie.

Docteur ès lettres et diplômée de l'École nationale des langues orientales.

Alice Saunier-Seïté a tout d'abord été attachée puis chargée de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) (1958-1963). Maître de conférences de géographie (1963), puis professeur à la faculté des lettres de Rennes (1965-1969). Elle a été également membre du Comité national (1963), de la section permanente puis secrétaire de la section de géographie du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) (1967-1970).



Le jardin est constitué d'un cheminement périphérique, recouvert de dalles de pierre naturelle et organisé autour d'un carré végétal, restituant l'image du jardin de cloître. Le cheminement est accompagné d'une pergola en bois de chêne haute de 3 mètres, recouverte de plantes grimpantes.

8-12, rue Visconti



Jardinet



2, rue Jacob

Jardinet Auguste Scheurer-Kestner

Le jardinet est nommé ainsi le 10 septembre 2013 afin de rendre hommage au sénateur A. Scheurer-Kestner (1833-1899)

Superficie **165 m²**

Non accessible au public, le jardinet joue néanmoins un rôle dans le rafraîchissement de ses abords via le phénomène d'évapotranspiration des végétaux et l'eau de la fontaine.

La biodiversité peut s'y développer et s'y réfugier. C'est le cas notamment des insectes, ce qui est favorable aux oiseaux.

Ami très proche de Georges Clemenceau et de Léon Gambetta, Scheurer-Kestner fournit une partie des fonds nécessaires à la publication de « La République française », journal que Gambetta dirige de 1879 à 1884.

En juillet 1897, Louis Leblois, l'avocat du lieutenant-colonel Picquart, un soutien du colonel Dreyfus, l'informe en détail de l'affaire. Scheurer-Kestner multiplie alors les entretiens, notamment avec Bernard Lazare, journaliste et polémiste français, afin de se forger une conviction.

Acquis à la cause du capitaine Dreyfus, il le défend auprès du ministre de la guerre, Jean-Baptiste Billot et du président de la République, Félix Faure. Parallèlement, il publie dans le journal « Le Temps » un article sur sa certitude de l'existence de pièces prouvant l'innocence de Dreyfus et son souhait d'une enquête régulière.



Fontaine-sculpture de Guy Lartigue



Place ombragée



Rue de Furstemberg

Le petit cercle arboré formant la placette n'est pas officiellement dénommé **Place Furstemberg**, bien que cette dénomination soit souvent utilisée.

Par ces qualités picturales, cet endroit attire depuis longtemps les artistes. Ainsi, au numéro 4, se trouvait dans les années 60, l'un des ateliers du peintre Balthus.

Au numéro 6, la voûte à grande arcade charretière rappelle qu'elle laissait passer de vastes attelages. Eugène Delacroix y tient son atelier de 1857 à 1863, date de sa mort.



Îlot de fraîcheur



6, rue de Furstemberg

Musée Eugène Delacroix

Le musée Eugène Delacroix est recensé comme îlot de fraîcheur sur la [carte éponyme](#) mise à jour quotidiennement.

Il permet de se rafraîchir en cas de forte chaleur et de canicule.



Piscine



Piscine Saint-Germain

12, rue Lobineau

La piscine Saint-Germain et l'église Saint-Sulpice sont recensées comme îlots de fraîcheur sur la [carte](#) éponyme mise à jour quotidiennement.

Elles permettent de se rafraîchir en cas de forte chaleur et de canicule.

Le bassin de 25 m de la piscine municipale Saint-Germain à Paris présente la particularité d'être situé en sous-sol. Installé sous le marché Saint-Germain, le centre sportif qui abrite la piscine propose également un gymnase. La piscine est ouverte au public quelques heures le matin, le midi et le soir en semaine et toute la journée le samedi et le dimanche.

Elle propose également des cours de natation et des séances d'aquagym.



Lieu de culte

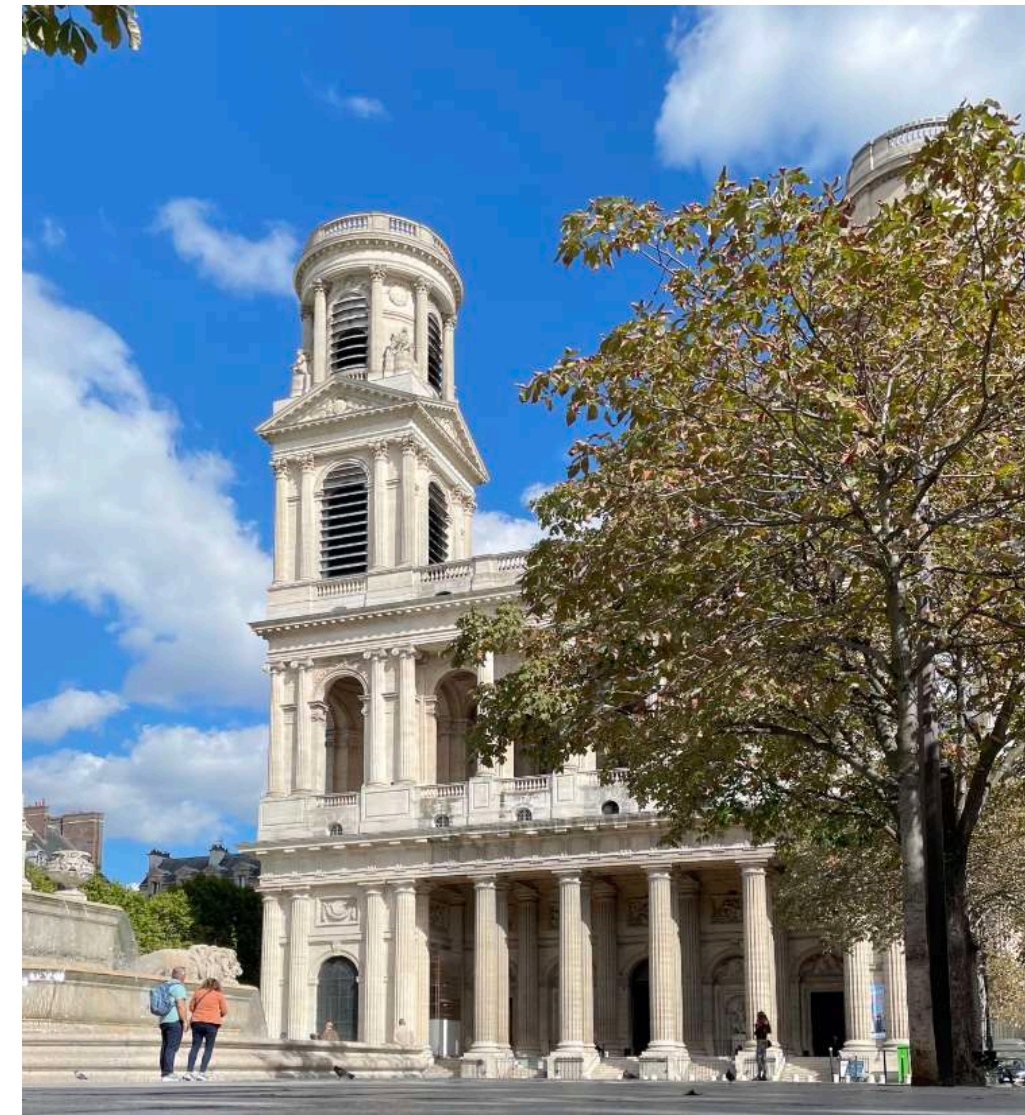


Église Saint-Sulpice

2, rue Palatine

L'église Saint-Sulpice est orientée dans le sens habituel ouest-est. C'est un édifice imposant dont les dimensions sont les suivantes : 120 mètres de long, 57 mètres de large, 30 mètres de hauteur sous la voûte centrale.

C'est la seconde plus grande église de Paris après **Notre-Dame**.



La construction de l'église a duré plus de deux siècles, de 1646 à 1870

Allée arborée et végétalisée



Rue Bonaparte

Allée du séminaire Jean-Jacques Olier

Accessibles 24h/24

Cette élégante promenade en partie surélevée, vous conduit d'un côté vers la place Saint-Sulpice et de l'autre vers le jardin du Luxembourg. Si vous choisissez le mois de juin, vous aurez la chance de découvrir, place Saint-Sulpice, la Foire Saint-Germain, une institution depuis 1482 (elle se tenait alors à l'emplacement de l'actuel marché Saint-Germain), où vous pourrez assister à des pièces de théâtre, des concerts, une foire aux antiquaires, un marché de la poésie...

De beaux marronniers encadrent la « Fontaine de la Paix », l'une des quinze fontaines commandées expressément par Napoléon, et réalisée par Jean Espercieux pour agrémenter à l'origine l'ancien marché Saint-Germain. Elle est ornée de bas-reliefs symbolisant l'agriculture, le commerce, les sciences et les arts.

[Source Mairie de Paris](#)



Îlots de chaleur urbain



Rue de Tournon

Dans le cadre de la démarche municipale **Embellir votre quartier**, le quartier Odéon - Saint-Germain des Prés, Monnaie fait partie de cette nouvelle démarche visant à améliorer le cadre de vie en proposant plus de **végétalisation**, des zones piétonnes, des pistes cyclables, ou encore du mobilier adapté aux nouveaux usages...

La démarche « *Embellir votre quartier* » permet de concentrer sur une même période l'ensemble des transformations d'un quartier et de mieux organiser les travaux de la ville et de ses concessionnaires dans les rues de Paris.

Chaque année, un nouveau quartier de l'arrondissement bénéficiera ainsi de cette nouvelle méthode.

Pour lancer la démarche, une réunion publique d'information dématérialisée a été organisée par la Mairie du 6^e le lundi 19 avril 2021. Elle marquait le début de la concertation.

[Pour en savoir plus](#)

Place de l'Odéon

Un projet de réaménagement de la place, notamment sa **végétalisation**, a été proposé au budget participatif 2016.

Bien que lauréat, ce projet n'a pas pu aboutir suite à la consultation des Architectes des Bâtiments de France.

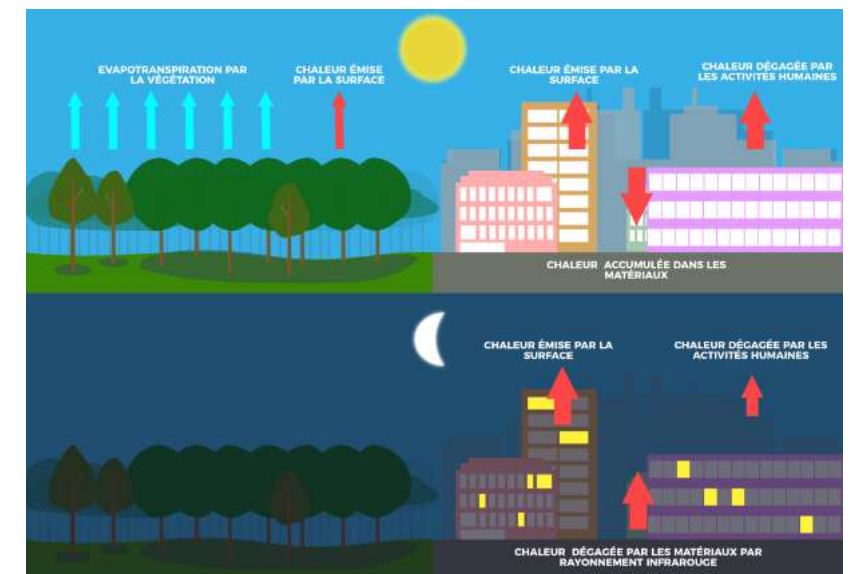
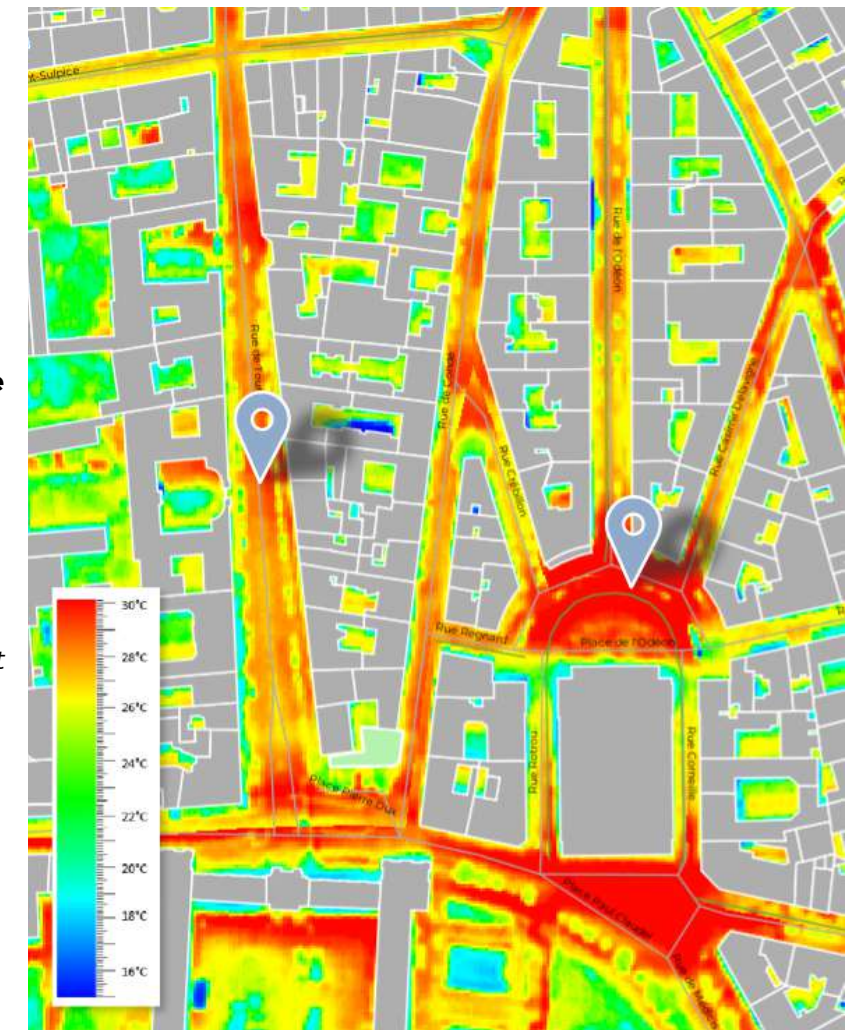
A la suite du vote par les Parisiens, les services techniques de la Ville ont mené des études approfondies pour mettre en œuvre ce projet. Un avis défavorable des Architectes des Bâtiments de France (ABF) sur la modification de l'aménagement actuel de la place, située sur un site classé, contraint la Ville de Paris à ne malheureusement pas pouvoir réaliser ce projet.

La thermographie aérienne permet de cartographier les températures en période nocturne sur l'espace public.

En 2016, Paris a fait réaliser une carte pour l'ensemble de son territoire afin de repérer les îlots de chaleur urbains (ICU).

Sur la carte ci-contre, les zones colorées en bleu et vert clair sont celles qui renvoient le moins de calories, car elles n'ont pas stocké de chaleur lors de la journée.

A contrario, les zones rouges émettent beaucoup, ce qui constitue autant d'ICU (Rue de Tournon, Place de l'Odéon et Place Paul Claudel, par exemple).



Principe d'un îlot de chaleur urbain (ICU)





Copropriété de 15 logements

Chantier à lancer

Gain
énergétique
prévu après
travaux
-67%

Éco-rénovons Paris est un programme de la Ville de Paris qui vise à encourager la rénovation énergétique des immeubles d'habitat privé, réduire leur impact environnemental et lutter contre la précarité énergétique.

En 2018, à la clôture des appels à candidature, 536 copropriétés représentant près de 33 000 logements ont été reçues lauréates dans le dispositif Éco-rénovons Paris.

Pour poursuivre et accélérer la dynamique engagée sur la massification de la rénovation des logements, la Ville de Paris vient de lancer le dispositif Éco-rénovons Paris 2, un programme qui permet aux copropriétaires de bénéficier d'aides ainsi que d'un accompagnement gratuit dans le cadre d'un projet de rénovation globale.

L'objectif : rénover 22 500 logements privés d'ici 2026, soit près de 2,5 fois plus qu'Éco-rénovons Paris 1.

*Le programme **Éco-rénovons Paris 2** est doté de plus de moyens et d'un budget à hauteur de 58 millions d'euros pour aider les copropriétaires à financer leurs travaux et bénéficier d'un accompagnement personnalisé. L'Agence Parisienne du Climat est la porte d'entrée unique pour accéder à ce dispositif.*





Rue Littré

Cour Oasis école élémentaire sise au n°6

Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens sont progressivement transformés en cours oasis.

L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous. La cour de récréation est en effet un microcosme social. Son aménagement et son usage peuvent véhiculer les valeurs citoyennes et républicaines : respect des autres et notamment égalité fille-garçon, respect de l'environnement et vivre ensemble.

Études en cours

Livraison prévue en août 2023

Cette initiative est issue de la stratégie de résilience de Paris, adoptée au conseil de Paris en septembre 2017, visant à renforcer la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXI^e siècle.

Rue Zéro déchet

Depuis septembre 2021

Le Zéro Déchet, c'est quoi ?

Le Zéro Déchet, c'est adapter nos modes de production et de consommation à une logique d'utilisation responsable des ressources naturelles et de l'énergie, pour éviter au maximum l'incinération ou la mise en décharge.

C'est une démarche simple, qui consiste à adopter quelques écogestes, et qui permet ainsi à chacune et à chacun, au quotidien, de réduire sa production de déchets.

Trois mille tonnes de déchets ménagers sont collectés quotidiennement à Paris.

Or 70 % pourraient être évités, réemployés ou valorisés...

Des actions dans les écoles

Lutte contre le gaspillage alimentaire, valorisation des déchets alimentaires en compost ou en biogaz, sensibilisation aux gestes de tri...

Des actions à destination des riverains

Sensibilisation au réemploi et au tri des déchets pour leur bon recyclage à l'échelle d'un immeuble, d'une copropriété ou d'un ensemble de logements.

Des actions spécifiques en direction des commerçants volontaires

Valorisation des déchets alimentaires, alternative au plastique à usage unique.

Des équipements de tri et de collecte des déchets renforcés ou ajustés

Adaptation des dotations en poubelles (bacs jaunes et blancs) dans les immeubles, installations de Trilib', de bornes textile, propositions de solutions de compostage, lancements de ressourceries éphémères.

Des actions hors les murs et des ateliers de sensibilisation lors d'événements

Le rôle du CAUE de Paris

Le CAUE de Paris accompagne, depuis toujours, les établissements scolaires dans la définition de leurs projets de **réaménagement de cour de récréation**. Depuis 2017, il s'est engagé dans le projet des cours Oasis avec la Ville de Paris. Dans ce cadre plusieurs actions sont menées : ateliers de co-conception, formations des professionnels, chantiers participatifs...

Qu'est ce qu'une cour oasis ?

Définition, enjeux et objectifs

Il n'y a pas une cour Oasis, mais bien des cours Oasis, car c'est avant tout une question de contexte ! Si les "ingrédients" sont les mêmes, chaque école, chaque cour, chaque équipe donne lieu à un projet spécifique.

Les cours Oasis sont pensées comme des îlots de fraîcheur, proposant un espace mieux partagé par tous et axé sur le bien-être des enfants. Les cours rénovées proposent des espaces plus naturels, d'avantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. Les nouveaux usages proposés souhaitent répondre aux besoins fondamentaux des enfants et des adolescents de mouvement, d'exploration et de contact avec la nature.

- Mieux répartir les espaces de la cour pour équilibrer les occupations de tous les enfants : filles/garçons, grands/petits, énergiques/calmes
- Terrain de sport décentré, plusieurs espaces de jeu, création de boucle de circulation, de course ou de vélo en "sol dur"
- Désimperméabiliser et retrouver un sol vivant pour mieux gérer les eaux de pluie et favoriser la biodiversité

- Équilibrer les sols perméables et imperméables pour infiltrer directement l'eau de pluie, se déconnecter du réseau, enrichir les sols pour rétablir la trame brune
- Favoriser les matériaux naturels, biosourcés, réemployés
- Végétaliser la cour, avec des plantes accessibles aux enfants pour rafraîchir et explorer
- Proposer une offre ludique plus variée et moins centrée sur une structure de jeux unique
- Installer des espaces calmes et pédagogiques
- Installer des fontaines pour permettre aux enfants de boire facilement dans la cour et créer des zones d'ombre

La création d'une cour Oasis est une transformation globale qui va modifier les pratiques de la cour, c'est donc un grand changement pour l'école, les enfants, les équipes, les parents et les gestionnaires. Afin d'accompagner au mieux tous ces publics, de nombreux documents sont produits et mis à disposition par le CAUE de Paris.

Source : [CAUE de Paris](#)

Le climat change, Paris agit. Décidons ensemble !

Participez à la concertation !
Donnez vos idées sur decider.paris.fr
Du 11 octobre au 15 décembre 2022

